inspection académique Essonne
académie Versailles
éducation nationale

Ecole Elémentaire Louis Babin
54, rue du Docteur Babin
91180 Saint Germain lès Arpajon

Procès verbal
du Conseil d'école extraordinaire

Conseil d'école **Date : 22 JANVIER 2018** **Durée : 30 minutes**

Participants

Représentants des parents d'élèves :
-M. LOEGEL
-Mme JOINT
- Mme LE BOT
-Mme ABECASSIS
-Mme BRAUD
-Mme CHAMI
-M. THOMAS

Enseignants
- Mme HAUVETTE- CP/CE1
- Mme FAUCHEUX – CM1
- M. DUVAL - CM2 directeur
- Mme DUPRE - CP
- Mme BARBERON – CE1
- Mme LEGROUX – CE2
- Mme SCHILLEWAERT – CE2/CM1

Absents Excusés :
- Mme MENETRIER (décharge de direction)
- Mme COPLO-PREVOST (mi-temps CE1)

Représentant la mairie :
- M. KERVAZO
- Mme GIBIER (excusée)

Délégué départemental de l'Education Nationale :
-M. DODOZ

Président de la séance : M. DUVAL Stéphane
Secrétaire de Séance : Mme BARBERON Pauline

*** Tour de table**

Présentation des différents directeurs des écoles de la ville de Saint Germain lès Arpajon.

*** Résultats de la consultation sur les rythmes scolaires**

Le vote a eu lieu le 18 novembre.
Sur 496 votants, 73% des parents qui ont voté sont « pour un retour à 4 jours »

*** Vote (selon école : délégués de parents d'élèves, enseignants, DDEN et municipalité)**

Louis Babin Elémentaire
16 votants
13 pour
3 contre
1 abstention

Pour info :

Jules Vallès Maternelle
9 votants
7 pour
2 contre
0 abstention

Jules Vallès Elémentaire
10 votants
9 pour
1 contre
0 abstention

Elsa Triolet Maternelle

14 votants

12 pour

2 contre

0 abstention

Paul Langevin Elementaire

17 votants

16 pour

1 contre

0 abstention

Joliot Curie Elementaire

17 votants

13 pour

4 contre

0 abstention

Joliot Curie Maternelle

votants

pour

contre

abstention

La demande de dérogation auprès du DASEN doit être faite, semble t-il, avant le 2 février 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Fait à : Saint Germain lès Arpajon **Le : 22 janvier 2018**	*La secrétaire de séance:* ***Mme BARBERON***	*Le président du conseil d'école* ***M. DUVAL***